



Communiqué du Bureau national de la LIPS sur l'initiative d'un

Mémorandum à l'attention des Candidats aux élections présidentielles du 25 Février 2024

la Ligue des Imams et Prédicateurs du Sénégal (LIPS), fidèle à son idéal de promotion des valeurs islamiques pour une société de paix et de progrès, est très attentive aux questions de société, y compris la question politique qu'elle juge déterminante pour la stabilité sociale et le développement.

Comme l'atteste notre constitution, *"l'attachement profond de l'Etat du Sénégal aux valeurs culturelles fondamentales qui constituent le ciment de l'unité nationale"* (PREAMBULE), le *"respect des libertés fondamentales et des droits des citoyens comme base de la société sénégalaise"* et le droit des *"institutions et communautés religieuses ... de régler et d'administrer leurs affaires de façon autonome"* requièrent de l'Etat du Sénégal une formalisation de ses rapports avec les institutions et communautés religieuses.

Force est de constater que, jusqu'à présent, les relations entre l'Etat et la religion ont été largement le fruit d'une pratique administrative. La place de la religion dans notre système étatique s'est souvent arrangée sur le fil du rasoir, sous forme de compromis dont la discrétion était laissée aux personnalités du moment, et loin de tout cadre formel. Malgré l'importance accordée par la nation sénégalaise à la pratique religieuse et à ses implications sociales, économiques et politiques.

C'est pour cette raison que la Ligue a initié un mémorandum dont l'objectif est de permettre aux candidats à l'élection présidentielle du 25 février 2024, de partager les réponses programmatiques de leurs coalitions sur les points essentiels qui intéressent la communauté musulmane sénégalaise dans la conduite de ses affaires civiles et religieuses.

A cet effet, une séance d'audition des candidats à l'élection présidentielle du 25 février 2024 est prévue **les 6 et 7 février 2024, à la salle Amady Aly Dieng de l'Harmattan Sénégal, sise au 10, VDN, Dakar, de 9h30 à 17h30**; les différentes coalitions sont prévues pour se présenter à des plages horaires distinctes, chacune regroupant cinq coalitions.

Le jury, sous la Présidence du **Professeur Seydou Diouf**, Maître de conférences agrégé des Facultés de Droit et ancien chef de département Histoire du Droit à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP), sera composé du **Dr Momar Kane** (sociologue), du président de la **Ligue des Imams et Prédicateurs du Sénégal**, du **Président de la fédération des associations de maîtres coraniques du Sénégal**, du **Président de la coordination des associations et mouvements islamiques du Sénégal**, du **Secrétaire Général du Cadre Unitaire de l'Islam au Sénégal** et d'autres éminents acteurs et Professeurs des universités au Sénégal.

L'activité fera l'objet d'une retransmission directe sur plusieurs plateformes.

Pour toute information pertinente, le comité d'initiative, joignable au 774102267, pourrait apporter des compléments d'informations.

Fait à Dakar le 27 janvier 2024

